























Section Aïkido Nocquet (& Iaïdo)

FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

INFORMATION	I ADHÉ	RENT	■ 1 ^{ère} insc	rip	tion		Réinscriptic	n	
NOM					PRÉNOM				
GENRE	F□	м□			DATE DE NAISSANCE				
NATIONALITÉ					LIEU DE NAISSANCE				
ADRESSE					PROFESSION				
VILLE					CODE POSTAL				
TÉL. FIXE PORTABLE	:				N° LICENCE FÉDÉRALE	Aïkio Iaïdo			
EMAIL (lisible)					N° ADHÉRENT VGA				
PERSONNE A F	PREVEN	IIR		RE	SPONSABLE LÉGAL (M	INEU	R)		
NOM ET PRÉNO	М				NOM ET PRÉNOM				
LIEN DE PAREN	ΤÉ				LIEN DE PARENTÉ				
PORTAB	LE				PORTABLE				
EMA	\IL				EMAIL				
ACTIVITÉ									
(3 choix possibles)		Aïkido Iaïdo			Jour(s)		Lundi (la	-	/endredi
TARIFS (Remis	e de 20	D€ à par	tir du 2 ^{ème} mem	bre	du même foyer)				
Septemb		T	Septembre	bre	Février			évrier	
Septemb <u>Adultes</u>	re	<u>- 21</u> :	Septembre ans	bre	Février <u>Adultes</u>		<u>- 21 ans</u>		
Septemb	re €	<u>- 21</u> : 1 act	Septembre	bre	Février			: 100 €	Ē
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320	re €	- 21 acti	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 €		Février <u>Adultes</u> 1 activité : 150 €		<u>- 21 ans</u> 1 activité	: 100 €	Ē
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIL	re € € EMENT	- 21 : 1 acti 2 acti	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 €	СО	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 €		<u>- 21 ans</u> 1 activité	: 100 €	Ē
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIL	re € € EMENT a l'ordre	- 21 : 1 act 2 act (le règle e de: <u>VG</u>	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être	СО	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription)		- 21 ans 1 activité 2 activités	: 100 €	E E
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIR Chèque(s) à Nom de l'émetteur	re € EMENT a l'ordre	- 21 : 1 act 2 act (le règle e de: <u>VG</u>	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être	СО	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription)		- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2	: 100 € : 150 €	Montant 3 €
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIL Chèque(s) à Nom de l'émetteur nom de l'adhérent Virement b Espèces	re € EMENT a l'ordre r si différe	- 21 acti 2 acti (le règle e de: VG	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être A Aïkido NOCQUE	СО	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription) Montant 1 € (IBAN : FR7		- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2	: 100 € : 150 €	Montant 3 €
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIR Chèque(s) à Nom de l'émetteur nom de l'adhérent Virement b Espèces Chèques va	entente enten	- 21 : 1 acti 2 acti 2 acti e de: VG, ent du	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être A Aïkido NOCQUE Montant Montant Montant	СО	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription) Montant 1 € (IBAN : FR7) €		- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2	: 100 € : 150 €	Montant 3 €
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIL Chèque(s) à Nom de l'émetteur nom de l'adhérent Virement b Espèces Chèques va Coupons Sp Chèque TOt après l'inscription, dès	ement EMENT a l'ordre a si différe ancaire cances cort ANO US EN C le lundi 01	- 21 : 1 acti 2 acti 2 acti 4 de: VG/ ent du ANCV CV CLUB (disp	Septembre ans ivité: 150 € ivités: 210 € ement doit être A Aïkido NOCQUE Montant Montant Montant Montant Oositif d'aide de l'Et	CO TT	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription) Montant 1 € (IBAN : FR7) € € (bénéficiaire du RSA, étudiants non 188 avenue du Nord, sur présentation	6 1027	- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2 € 2 8060 0300 02	: 100 € : 150 €	Montant 3 € 107)
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIR Chèque(s) à Nom de l'émetteur nom de l'adhérent Virement b Espèces Chèques va Coupons Sp Chèque TOt après l'inscription, dès copie de l'attestation d' de l'ARS, de l'AEEH ou d'	e menter e la l'arla l	- 21 in a cti 2 acti 2	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être A Aïkido NOCQUE Montant Montant Montant Montant Montant Oositif d'aide de l'Ete la VGA Saint-Maur Omnis, de la CAF. Ne concerne po	tat) (poorts, as tou	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription) Montant 1 € (IBAN : FR7 € € (bénéficiaire du RSA, étudiants non la 8 avenue du Nord, sur présentation is les sports.) Ositif d'aide de la ville de Sports de la ville de St-Maur, 2 bis de Sports de la ville de St-Maur, 2 bis de la ville	6 1027 boursiers d'un jus e Sair	- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2 € 8060 0300 02 s, demandeurs d'estificatif d'inscriptiont-Maur) (sain	: 100 € : 150 € 09 7600 mploi, à r on 2025/:	Montant 3 € 0 107) récupérer 2026, de la
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIL Chèque(s) à Nom de l'émetteur nom de l'adhérent Virement b Espèces Chèques va Coupons Sp Chèque TOL après l'inscription, dès copie de l'attestation d Coupon d'a de l'ARS, de l'AEEH ou d l'espace famille du site PASS'SPOR	EMENT a l'ordre ancaire cances ort ANC US EN C le lundi 01 e paiement aide à la internet de	- 21 il acti 2 a	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être A Aïkido NOCQUE Montant Montant Montant Montant Montant Montant Oositif d'aide de l'Et la VGA Saint-Maur Omnision de la CAF. Ne concerne po ne sportive 60 € (orès l'inscription, au Servic aint-Maur. Ne concerne po f d'aide de l'état)	tat) (oorts, sas tou	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription) Montant 1 € (IBAN : FR7 € € (bénéficiaire du RSA, étudiants non la 8 avenue du Nord, sur présentation is les sports.) Ositif d'aide de la ville de Sports de la ville de St-Maur, 2 bis de Sports de la ville de St-Maur, 2 bis de la ville	6 1027 boursiers d'un jus e Sair av. de Na	- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2 € 2 8060 0300 02 5, demandeurs d'e stificatif d'inscripti nt-Maur) (sain eptune, après l'eni	: 100 € : 150 € 09 7600 mploi, à i on 2025/. at-maurie. registrem	Montant 3 € 10 107) *Écupérer 2026, de la In bénéficiaire ent sur
Septemb Adultes 1 activité : 210 2 activités : 320 MODE DE PAIL Chèque(s) à Nom de l'émetteur nom de l'adhérent Virement b Espèces Chèques va Coupons Sp Chèque TOL après l'inscription, dès copie de l'attestation d Coupon d'a de l'ARS, de l'AEEH ou d' l'espace famille du site PASS'SPOR l'ARS, 6 à 30 ans en site section	EMENT a l'ordre a l'ordre ancaire cances ort ANC US EN C le lundi 01 e paiement aide à la internet de tuation de le	- 21 : 1 acti 2	Septembre ans ivité : 150 € ivités : 210 € ement doit être A Aïkido NOCQUE Montant Montant Montant Montant Montant Montant Oositif d'aide de l'Et la VGA Saint-Maur Omnis, de la CAF. Ne concerne po es sportive 60 € (u rès l'inscription, au Servic intr-Maur. Ne concerne po f d'aide de l'état) EH ou AAH), étudiants bou la Région Ile-de-	tat) ports, as tou NO rsiers, Fran	Février Adultes 1 activité : 150 € 2 activités : 210 € MPLET à l'inscription) Montant 1 € (IBAN : FR7 € € (bénéficiaire du RSA, étudiants non la 8 avenue du Nord, sur présentation s les sports.) Ositif d'aide de la ville de St-Maur, 2 bis de s les sports.)	6 1027 boursiers d'un jus e Sair av. de No	- 21 ans 1 activité 2 activités Montant 2 € 8060 0300 02 s, demandeurs d'e stificatif d'inscripti nt-Maur) (sain eptune, après l'ent par email fin août) Mon	: 100 € : 150 € : 150 € 09 7600 mploi, à r on 2025/: at-maurie. registrem tant	Montant 3 € 10 107) *Écupérer 2026, de la In bénéficiaire ent sur

AUTORISATION PAR	ENTALE						
Je soussigné(e)		Responsable légal de					
• Autorise mon enfant à	quitter seul le lieu d'entraînemo	ent ou de compétition.		Oui 🗆	Non 🗆		
 Autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière ou dans un bus afin d'effectuer les déplacements nécessités par l'activité du club. 					Non 🗆		
CONTROLE ANTI-DO	CONTROLE ANTI-DOPAGE (si adhésion compétition uniquement)						
J'autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères, échantillon urinaire) lors d'un contrôle antidopage sur moi-même ou mon enfant. (L'absence d'autorisation ou le refus, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à l'égard de l'adhérent).							
INFORMATIONS							
 En vous inscrivant (ou votre enfant) à la VGA Saint-Maur, vous vous engagez à prendre connaissance et à respecter les statuts et le règlement intérieur de la VGA Saint-Maur Omnisports et de la section (document disponible sur le site www.vga-fr.org) Conformément à la loi, la VGA Saint-Maur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile et de celle de tous ses adhérents. Par mon adhésion, je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident supplémentaire (les documents sont disponibles sur simple demande par email à secretariat@vga-fr.org). Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n°78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès de la VGA Saint-Maur. J'autorise la VGA Saint-Maur à prendre des photos et à filmer mon enfant ou moi-même à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je/il participe, et autorise les publications dans tous les supports de communication de la VGA Saint-Maur. En cas de besoin, la VGA Saint-Maur contactera les services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital. Nous rappelons aux parents que, pour des raisons évidentes de sécurité, ils doivent impérativement s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant. Nous vous informons qu'il est souhaitable de communiquer à la section en début de saison, toute information, notamment d'ordre médical, concernant votre enfant ou vous-même, pouvant affecter la pratique de l'activité. Nous collectons vos données afin de gérer au mieux votre adhésion et elles ne sont jamais communiquées à des tiers. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de la VGA. 							
DOCUMENTS À FOU	RNIR						
 □ Pour une 1ère inscription: 2 Photos d'identité (3 si inscription aux 2 activités). □ Cette fiche d'inscription dument remplie accompagnée du règlement complet. 							
CONTROLE MÉDICO-SPORTIF							
 Certificat médical de non contre-indication à la pratique de (des) activité(s) choisie(s). Ou dans le cas d'un renouvellement d'inscription dans <u>la même</u> discipline avec un certificat médical de moins de 3 ans : J'atteste avoir répondu NON à l'ensemble des questions posées par le questionnaire de santé qui m'a été communiqué par la VGA SAINT-MAUR lors de mon inscription. J'ai conscience que mes réponses relèvent de ma seule responsabilité. 							
DATE	SIGNATURE, PRÉCÉDÉ	E DE LA MENTION « LU	J ET APPROU	VÉ »			

Conditions de remboursement

Il est rappelé que, selon le Règlement Intérieur, l'adhésion à une ou plusieurs sections de la VGA ST MAUR est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à celui de l'achat d'une prestation tarifiée.

Aussi, il ne pourra être fait droit à aucune demande de remboursement, en tout ou en partie, sauf pour les cas d'inaptitude médicale (maladie ou accident) ou de déménagement motivé par une mutation professionnelle, dûment justifiés par un certificat médical ou une attestation de l'employeur. La part VGA Saint-Maur Omnisports et, le cas échéant, de licence seront déduit de la quote-part à rembourser.

Aucune demande de remboursement pour un autre motif ne pourra être étudiée si elle intervient au-delà des deux séances d'essai.



LE CERTIFICAT MÉDICAL POUR LE SPORT QUELLE EST MA SITUATION ?

✓ SI L'ADHÉRENT EST MINEUR

À compter de la saison 2021/2022, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs est remplacé par un questionnaire équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence.

La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical, mais également pour les disciplines à contraintes particulières (boxe anglaise, boxe thaï, karaté, rugby).

✓ SI L'ADHÉRENT EST MAJEUR

A compter du 1er juillet 2017, les règles de présentation du certificat médical ont évolué. Dans certains cas, votre certificat médical est valable trois ans.

VOUS VOUS INSCRIVEZ POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA VGA SAINT-MAUR

• Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline concernée, de moins d'un an

ADHÉRENT VGA LA SAISON PRÉCÉDENTE, VOUS RENOUVELEZ VOTRE INSCRIPTION DANS LA MEME SECTION DE LA VGA SAINT-MAUR

• Questionnaire médical (CERFA. Une réponse positive à l'une des rubriques entraîne la nécessité de présenter un certificat médical).

ADHÉRENT VGA LA SAISON PRÉCÉDENTE, VOUS CHANGEZ DE SPORT/SECTION

• Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline concernée, de moins d'un an

VOUS VOUS INSCRIVEZ POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA BOXE, AU KARATÉ, AU MUAY THAI, OU AU RUGBY, OU VOUS RENOUVELEZ VOTRE INSCRIPTION

• Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline concernée, de moins d'un an





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON			
Durant les 12 derniers mois					
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?					
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?					
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?					
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?					
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?					
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?					
A ce jour					
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?					
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?					
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?					
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.					

Si vous avez répondu NON à toutes les guestions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.